

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'Adhésion de M. Barthou

Jeudi dernier, M. Barthou a prononcé à la Chambre un très important discours, dans lequel il s'est déclaré résolu et sans ambages, partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Qu'on nous entende bien ! Il ne s'agit pas simplement d'une vague adhésion de principe semblable à celle de M. Ribot par exemple. Non.

M. Barthou ne se contente pas de dire que le régime de la séparation serait le régime idéal d'un pays libre, qu'il serait sage de la préparer et que, avec beaucoup de ménagements, on pourrait bien y procéder vers l'an 3675, si toutefois, à ce moment-là, les conditions paraissent plus favorables qu'aujourd'hui. En montant à la tribune, il n'avait pas pour unique but, comme M. Deschanel, de jouer un air de flûte à propos de la séparation et d'exécuter sur ce thème connu, devant les dames assemblées, d'ingénieuses et subtiles variations.

C'est un ardent et vigoureux plaidoyer en faveur de cette réforme qu'il a prononcé. Il a montré avec beaucoup de force que le parti républicain devait la faire aboutir et qu'il y avait nécessité à ce que la solution ne soit pas retardée.

Sans doute, M. Barthou a dit qu'il aurait préféré que la séparation se fit dans une heure de tranquillité plus complète, peut-être dans une heure de confiance apaisée, à la suite d'une campagne poursuivie méthodiquement devant le suffrage universel. Mais il n'a pas craint d'ajouter que si l'heure avait sonné plus tôt qu'on aurait pu le croire, c'étaient « les erreurs, les fautes, les provocations de la politique pontificale » qui en avaient ainsi décidé. Il a montré comment cette politique avait froissé le sentiment national et mis la République dans la nécessité ou de paraître reculer devant les menaces du Vatican ou de faire la séparation.

C'est ainsi que M. Barthou pose la question et envisage la situation actuelle. La séparation est à la fois, pour lui, une nécessité de principe et de fait.

« Nous sommes entrés, dit-il, mes amis et moi, dans la discussion qui se poursuit devant vous, non par tactique parlementaire et avec des arrière-pensées, mais avec la volonté loyale et sincère d'aboutir... »

Et plus loin, il faut noter cette phrase où il exprime avec éloquence, une opinion qui ne peut pas ne pas être celle de tous les républicains :

« Pour ma part, dit-il, j'ai le sentiment profond qu'à l'heure où nous nous trouvons, le rejet d'un projet sur la séparation des Eglises et de l'Etat ne serait pas seulement l'incident plus ou moins réparable d'une combinaison ministérielle, mais la défaite du parti républicain tout entier. »

Comme on le voit, ce n'est pas seulement au principe abstrait de la séparation qu'il adhère ; il ne l'envisage pas et ne se contente pas de l'approuver comme une solution théorique et future de la situation. Il veut la faire passer immédiatement dans les faits ; il la réclame comme la seule solution qui découle d'événements désormais historiques et qui puisse assurer la dignité intérieure et la dignité extérieure de l'Etat français.

Dans la suite de son discours, M. Barthou a élevé contre le projet de la commission et du gouvernement certaines critiques. Il s'est efforcé de démontrer que le texte proposé nécessiterait certaines retouches, en ce qui concerne notamment la dévolution des biens, la location des églises et des temples.

Il a soutenu les dispositions qui auraient sa préférence. Au cours de la discussion des articles il essaya de faire prévaloir les mesures qu'il croit préférables à celles qu'on propose au Parlement.

Mais ce sont là — il l'a dit lui-même — des points de détail. L'important est

ce que nous avons voulu souligner, c'est l'adhésion sans réserve qu'il a faite à la réalisation immédiate de la réforme.

Ce n'est pas là un fait négligeable. M. Barthou jouit d'une grande influence dans le groupe modéré de la majorité républicaine. C'est un homme de valeur et de talent dont l'opinion est très écoutée parmi les députés qui se maintiennent sur la frontière, un peu flottante aujourd'hui, qui sépare le parti radical de certains progressistes. On ne saurait lui reprocher son manque de modération et son goût pour les aventures hasardeuses. Aussi espérons-nous que son attitude entraînera certains hésitants qui ne se refuseront pas à le suivre à ce moment où il rallie le gros de l'armée républicaine.

EMILE LAPORTE.

Chambre des Députés

Séance du 4 avril 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre continue la discussion de la séparation. M. Réveillaud se déclare séparatiste dans toute l'acceptation du mot ; il rappelle qu'en 1902 il avait déposé une proposition en ce sens : s'il est séparatiste, c'est qu'il a vu le clergé se mêler aux luttes politiques et essayer de saper la base de nos institutions.

La séparation est aujourd'hui un fruit mûr et du reste, est-ce que les protestants ne sont pas en grande majorité pour la séparation ? Le catholicisme seul ne la veut pas. Cependant aux premières années de l'Eglise, la séparation existait.

Le concordat ne saurait plus être observé : M. Réveillaud voudrait que les édifices du culte soient laissés au clergé moyennant un loyer fictif ; on pourra toujours prendre des mesures pour éviter, au cas où le clergé ne se conformerait pas à la loi.

M. Bienvenu-Martin, ministre des cultes, parle ensuite. Le gouvernement, dit-il, est d'accord avec la commission sur le projet en discussion ; ce projet ne provoquera, comme certains l'affirment, aucun trouble et il n'est pas une menace pour la liberté de conscience.

La séparation s'impose à cette heure : le pays l'attend, car les relations avec le Vatican ne peuvent plus exister ; mais, en dépit même de l'observation de M. Ribot, cette séparation doit se faire en dehors du pape.

Quant aux conséquences politiques et diplomatiques que pourrait avoir la séparation, notamment en Orient, il n'y a pas à s'en inquiéter ; notre protectorat en Extrême-Orient résulte de traités internationaux qui n'ont rien à voir avec la papauté ni avec la séparation.

Le projet en discussion est libéral : il veut la liberté des cultes, c'est pour cela que proteste le parti clérical qui a toujours voulu la liberté, mais pour lui seul.

En fait, il n'y aura rien de changé, il n'y aura que la suppression du traitement servi jusqu'à ce jour aux curés ; les édifices du culte qui sont la propriété de la commune ou de l'Etat, seront à la disposition des cultes.

M. Bienvenu-Martin demande à la Chambre de voter la séparation.

M. Colin se déclare également séparatiste, mais le projet en discussion ne le satisfait pas ; il faut y apporter des améliorations, surtout en ce qui concerne la location décennale des églises : il voudrait à titre permanent et gratuit l'affectation actuelle des édifices au culte.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Et la séance est levée.

MOTS DE LA FIN

On débine ferme un absent !
— Quel vilain bonhomme !
— Egoïste, surtout ; n'ayant jamais rien fait pour ses amis...
— Rien... Il n'a pas même trouvé moyen, quand il s'est marié, d'épouser une jolie femme !

Sénat

Séance du 4 avril 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat reprend la discussion du budget des travaux publics.

M. Laterrade appelle l'attention du Sénat sur l'insuffisance de notre réseau de voies navigables ; il faudrait au moins une augmentation de crédits de 30 millions pour faire quelques améliorations.

M. de Cuverville voudrait que des mesures soient prises pour que le commerce français ne souffre pas du percement du Simplon.

M. Bassinet réclame l'amélioration du réseau routier.

M. Tassin demande l'exécution du canal latéral à la Loire.

M. Monestier, rapporteur, indique les travaux à exécuter qui sont urgents, tels ceux qui sont à faire dans les ports, mais il insiste pour que les crédits alloués au ministère des travaux publics ne soient pas diminués.

La discussion générale est close, et les 10 premiers articles du budget sont votés.

Le ministre promet sur le chapitre 11 d'étudier le relèvement des salaires des cantonniers.

Plusieurs sénateurs parlent d'exécution de canaux locaux et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Séance du 5 avril 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le budget de l'Intérieur est discuté et rapidement voté et le Sénat passe ensuite à la discussion du budget de la guerre.

M. Mercier présente des observations sur la répercussion de la nouvelle loi de recrutement sur le budget de 1905 par suite des dispositions de cette loi qui sont immédiatement applicables.

Il demande une augmentation de prime de rengagement pour les brigadiers et caporaux.

M. Treille pose une question au ministre de la guerre au sujet d'un médecin-major accusé de la mort d'un soldat ; le ministre répond que l'enquête a démontré la fausseté des allégations.

M. Treille se plaint des mesures excessives prises par l'administration de la guerre contre les villes et les municipalités lorsque les épidémies se déclarent dans des casernes militaires. Il demande que des modifications soient apportées à la statistique médicale de l'armée.

M. Waddington, rapporteur, fait connaître le rapport de la commission sur le budget qui est en excédent de 10 millions sur le budget de l'année dernière ; il montre les dépenses supplémentaires et les économies réalisées.

La suite de la discussion générale est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Les troubles en Russie

La conspiration terroriste

Deux des femmes arrêtées à raison de la conspiration terroriste, les nommées Ivrnoskaïa et Leonvantina, appartiennent à une bonne famille : une sœur de la première a épousé l'écrivain bien connu Kovanenko et l'oncle de la seconde occupe une haute position officielle et est un réactionnaire ardent.

Mme Leonvantina a été arrêtée chez un coiffeur au moment où elle allait se faire coiffer, avant de se rendre au théâtre. Un agent de la police secrète est allé avec elle en voiture immédiatement à son appartement, très élégant, situé à l'extrémité de la perspective Newski, près du couvent Alexandra. On y a découvert un laboratoire d'explosifs et un approvisionnement de bombes.

De là, cette femme a été conduite à l'hôtel du Palais-Royal, où quelques autres personnes ont été arrêtées, et où se trouvait également un dépôt de bombes.

Nouveaux attentats en Pologne

Dans la rue Delonia, un inconnu a

tiré un coup de revolver sur un inspecteur de section, qui a été légèrement blessé. L'auteur de l'attentat s'est enfui. Un peu plus tard, dans la rue Volska, un gardien de la paix a été attaqué par surprise et frappé d'un coup de couteau dans la région du cœur ; il est grièvement blessé.

Une grande agitation continue à régner dans les cercles ouvriers. On croit dans les milieux bien informés qu'il faut s'attendre à une prochaine grève générale.

Le mouvement agraire

Le mouvement agraire semble se développer dans le district d'Alexandrovo. Les paysans et les fermiers exigent qu'on réduise leurs loyers de moitié et menacent de se livrer à des actes de violence si on ne leur accorde pas ce qu'ils demandent.

LA MILICE D'OR DU PAPE

Le pape vient de ressusciter un ordre de chevalerie très ancien. L'ordre de Saint-Sylvestre s'appelait aussi autrefois l'ordre de la Milice dorée et de l'Eperon d'or et il fut fondé par Constantin.

Pie X scinda les deux ordres, il reconstitue à part celui de la Milice dorée.

Il faudra, pour être décoré de la Milice dorée, avoir rendu à l'Eglise des services signalés.

Le pape accorde à ceux auxquels il daignera, dans sa grâce souveraine, conférer la décoration suprême, un costume merveilleux qu'un bref papal décrit avec les détails plus intimes.

La Milice dorée, nous expose la Presse Associée, mise sous la protection de l'Immaculée Conception, comporte pour ses chevaliers un costume spécial, culottes courtes de soie blanche — le bref dit qu'elles ne doivent pas dépasser le genou — des bas blancs de soie, des souliers ouverts à boucles d'or. — Là-dessus un habit rouge avec revers noirs de velours à broderies d'or, un ceinturon or et rouge, des boutons d'or, une épée et un tricorné de diplomate avec bordures d'or.

Puis vient la décoration ! Pas de ruban. Le pape accorde une chaîne d'or avec écusson et nœuds d'amour au bout, pour suspendre la croix qui sera surmontée d'une couronne de chêne en or et se rattachera par un émail rouge en forme de ruban.

La récolte de la Réglisse

Savez-vous, mes enfants d'où vient la réglisse dont vous vous régalez ? Ça vous est égal, j'en suis certain, mais je vais vous le dire tout de même. La réglisse pousse à l'état sauvage, en fourrés de cinq à dix pieds de haut le long des bords de l'Euphrate et du Tigre, en Mésopotamie.

Ce sont généralement les seuls fellahs arabes qui arrachent les racines. Les Bédouins dédaignent tout travail manuel, mais quelques tribus moins nomades sont parfois amenées à laisser leurs femmes gagner quelque argent en arrachant les racines. Sur le haut Tigre, les tribus Kurdes s'adonnent aussi à ce travail.

Actuellement, il y a environ 5,000 Arabes qui gagnent leur vie en arrachant les racines de réglisse. Ils les portent à la station de réception, où elles sont pesées et ensuite séchées.

Ensuite, elles sont transportées jusqu'à Basrah pour être mises en balles au moyen de presses hydrauliques en vue de leur exportation en Amérique et en Europe. Les difficultés de la navigation dans le bas Euphrate nécessitent actuellement le transport des racines à dos de chameaux jusqu'au Tigre, et même sur le Tigre ; les transports par des bateliers indigènes de profession, sont difficiles et rien moins que sûrs, au moment des basses eaux, c'est-à-dire de juillet à novembre.

La récolte se fait principalement pendant les mois d'hiver, lorsque les feuilles sont tombées et que les bran-

ches sont sèches ; c'est alors que la racine contient le plus de jus. La quantité récoltée ne dépasse pas au maximum 10.000 tonnes par an. Les Etats-Unis d'Amérique prennent environ 85 0/0 de ce chiffre.

Les Jouets

Il y a des gens qui collectionnent les timbres-postes, d'autres préfèrent les cartes postales illustrées, les affiches, les vieilles monnaies, les pierres ou les médailles ; certains amateurs s'attachent à réunir le plus grand nombre possible d'armes anciennes, de tabatières, de pipes, de boutons d'uniformes ou de livrées. J'ai connu un monsieur qui collectionnait de vieilles chaussures et un autre des mouchoirs historiques. Enfin le musée de la voiture va nous offrir prochainement une collection de vieux véhicules, qui ne seront pas — si j'ose me servir de cette locution courtoise — dans une musette.

Voici qu'un certain nombre d'amateurs distingués — les amateurs ont ceci de commun avec les économistes qu'ils sont toujours distingués — viennent de fonder une société pour collectionner les jouets. Le besoin s'en faisait évidemment sentir, car, nous affirme un de nos confrères, « le jouet ancien a depuis longtemps son culte et ses dévots. Et, depuis quelques années, c'est devenu une mode de réunir en des vitrines ou des armoires, ces délicats bibelots dont la vétérité semble presque un paradoxe et dont l'assemblage donne, comme un mirage, infiniment joli et attendrissant ». Moi, je veux bien.

Et ce sera touchant et puéril. Ne nous hâtons pas trop d'en rire pourtant. L'homme est un grand enfant, qui se souvient d'avoir été petit. Qui de nous n'a pas son joujou préféré ? Pour celui-ci, c'est un bout de ruban rouge, ou violet, ou vert ; pour celui-là, un galon sur la manche, un rang d'hermine sur l'épaule, ou un coupé avec de beaux valets de pied ornés d'une cocarde tricolore à leur cha peau.

Qui n'a pas ses joujoux ?

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

En Mandchourie

Le correspondant du *Novosti Vremia* à Ghou-Tchou-Line constate que l'armée russe achève de se concentrer. Ses lignes d'avant-postes s'étendent vers le sud de la station de Spingay, perpendiculairement au chemin de fer, et vers le nord de Schouan-Miadzy, parallèlement à la rivière Lomi-Khé.

Les Russes réfohlés

Le quartier général annonce que, dimanche, une partie du détachement occupant Kai-Yuan a rejeté au nord les Russes qui occupaient Haï-Chenkan, à vingt-cinq milles au nord de Kai-Yuan.

Aucun changement dans la situation générale. Samedi, 500 hommes appartenant au corps sanitaire russe ont été renvoyés par les Japonais dans les lignes russes.

La Bataille du 10 Août

L'amiral prince Oukhtomsky, qui est revenu à Pétersbourg, a déclaré à un collaborateur du journal *Rouss* qu'il sollicitera sa mise en jugement devant un tribunal composé d'amiraux et de spécialistes les plus expérimentés. Il expliquera que pendant la bataille navale du 10 août, après la mort de l'amiral Witoeff, les navires s'étaient confusément concentrés, offrant une excellente cible au tir de l'ennemi. Voulant rétablir leur mobilité et leur capacité de combattre, l'amiral Oukhtomsky avait arboré sur le « Peresviet » le signal : « Suivez-moi » et non « allez à Port-Arthur ». Ce signal ayant été (les mâts, verges et drisses étaient abattus) fait avec

des drapeaux à la main, à la nuit tombante, par un matelot que les projectiles japonais obligèrent souvent d'interrompre son service, fut évidemment mal compris. Se voyant isolé avec les seuls « Peresviet », « Pobieda » et « Poltava », très avariés eux-mêmes, l'amiral dut forcément rentrer en rade de Port-Arthur, où il retrouva le « Retvisan », le « Pallada » et le « Sevastopol » également avariés.

INFORMATIONS

La gauche démocratique

La gauche démocratique s'est réunie mardi et a approuvé le texte d'un amendement au projet de séparation que M. Codet avait soumis hier à la délégation des gauches et que celle-ci discutera demain. Voici les grandes lignes de cet amendement qui porte les signatures de MM. Codet, Chavoix, Empereur, Muteau, d'Arriat d'Etchepare, Saumande, Vigouroux.

Il laisse aux associations culturelles la jouissance gratuite et illimitée des édifices servant à l'exercice des cultes et la jouissance gratuite, mais limitée à six ans, des édifices servant au logement des ministres des cultes.

Il met les grosses réparations et les réparations d'entretien ainsi que les frais d'assurances à la charge exclusive des associations culturelles.

Cette jouissance prend fin de plein droit : Pour les édifices consacrés au culte, si le culte cesse d'y être exercé pendant plus de six mois ou s'ils sont employés à un usage étranger au culte ;

Pour les édifices servant de logement aux ministres des cultes, s'ils restent inoccupés par le ministre auquel ils sont destinés pendant le même laps de temps ou s'ils sont employés à tout autre usage que le logement des ministres du culte ;

Pour les édifices des deux ordres, si leur solidité est menacée par suite du manque total de réparations, ou de l'insuffisance des réparations effectuées.

L'Etat, les départements ou les communes pourront alors librement user de leurs droits de propriété.

Les fraudes sur les vins

La commission des boissons a repoussé à la fois le projet de M. Rouvier sur la répression de la fraude des vins et les divers amendements qui étaient présentés. Elle a adopté une rédaction mixte, dont voici l'article essentiel :

« Les vins additionnés de sucre acquitteront un droit de fabrication égal à la moitié du droit de consommation sur l'alcool pur, calculé à raison d'un litre d'alcool pur par 1.750 grammes du sucre employé, déduction faite du droit de consommation déjà acquitté par le sucre. »

M. Lauraine a fait adopter en outre, deux importantes dispositions. La première soumet la régie au droit commun en matière d'appel ; la deuxième l'oblige à assigner à la fois le destinataire et l'expéditeur lorsque l'acquit à caution n'est pas assuré.

En ce qui concerne Paris, la commission a adopté la plupart des mesures proposées par le gouvernement.

M. Lauraine, dont le rapport sera distribué lundi, insistera auprès de la Chambre pour qu'elle en fixe la discussion au jeudi 13 courant.

Les Elections de 1906

En vue des élections législatives de 1906, il vient de se constituer, sous le titre : Comité politique, de réforme républicaine, un nouveau Comité politique, qui expose son but en ces termes, que nous reproduisons à titre de document :

« Former dans Paris les cadres nécessaires au grand parti républicain de concorde sociale et de réformes, à ce parti inébranlablement attaché à la République, fermement résolu à s'opposer à l'ingérence d'une secte ou d'une coterie dans le gouverne-

ment, à exiger qu'il maintienne impartiallement l'équilibre des droits et des intérêts de tous, à ne laisser porter aucune atteinte aux traditions, françaises de loyauté et de patriotisme, à sauvegarder et à garantir les libertés publiques et privées.

Dans le conseil directeur nous trouvons : président, M. Georges Berger, membre de l'Institut, député de Paris ; vice-présidents MM. Georges Berry, député ; Emile Faguet, de l'Académie française ; Charles Benoist, amiral Bienaimé, députés ; secrétaire général, M. Paul Beauregard, député.

Parmi les membres, citons : MM. E. Flourès, ancien ministre des affaires étrangères, député de Paris ; L. Prache, député de Paris ; Paul Escudier, conseiller municipal.

Ce sont les nationalistes qui se couvrent d'un nouveau masque !

Le Voyage d'Alphonse XIII

M. Delcassé a mis à la disposition de MM. Chédame, architecte du ministère, et Loquet, directeur du garde-meuble national, les grands appartements du palais du quai d'Orsay, où doit habiter Alphonse XIII pendant son séjour à Paris. Comme lors de la visite des souverains italiens, cet édifice deviendra palais royal pendant toute la durée du séjour d'Alphonse XIII. Les aménagements spéciaux qui avaient été faits à cette époque subsistent intacts, et il n'y aura qu'à remeubler le palais pour y recevoir notre nouvel hôte.

L'explorateur Nordenskjöld

Nordenskjöld est arrivé du Pacifique de passage pour l'Europe. Il vient d'explorer les régions du caoutchouc, aux confins de la Bolivie, du Pérou et du Brésil, reconnaissant les tribus sauvages qui habitent ces parages, étudiant leur anthropologie, leur linguistique, leurs mœurs, etc. Son voyage a été très accidenté et marqué par plusieurs rencontres avec des fauves.

Phénomène aérien lumineux observé à Cherbourg

Le Temps reçoit de Cherbourg quelques indications au sujet d'un assez curieux phénomène aérien lumineux observé dans la région depuis quelques jours. Il s'agit de l'apparition presque régulière chaque soir, au-dessus de la ville, d'un disque lumineux dont le diamètre mesure, d'après ce que l'on peut apprécier, 15 centimètres, avec une auréole d'environ 75 centimètres de diamètre.

L'administration de la marine, mise au courant de ces faits, pense qu'il s'agit peut-être de signaux lumineux effectués en mer par un torpilleur anglais, au moyen d'un ballon captif par exemple ; les sémaphores de la côte ont reçu l'ordre de surveiller le phénomène.

M. Lucien Rudaux, directeur de l'Observatoire de Donville, près de Granville (Manche), qui a une expérience spéciale de cette région céleste, ne pense pas que le phénomène « puisse être astronomique » ; il ne correspond à rien qui ait été observé d'analogue jusqu'à présent, en aucune station astronomique ou autre. Les dimensions indiquées pour le disque lumineux n'apprennent pas grand-chose. On sait — et c'est une base — que le disque de la lune observé à 57 centimètres de l'œil présente un diamètre d'un demi-centimètre, soit celui d'un pain à cacheter. L'astre de Cherbourg — si c'en est un — avec ses 15 centimètres de diamètre serait donc énorme et prodigieux en comparaison, et l'hypothèse d'un ballon captif lumineux est plus vraisemblable.

Il convient également d'écartier l'hypothèse d'un bolide, car ce bolide ne serait pas revenu sur l'horizon plu-

sieurs jours de suite, ainsi que celle de la comète récemment signalée par l'observatoire de Nice dans la constellation d'Orion ; car cette comète est de douzième grandeur, et lorsqu'elle passera sur nos régions nord, elle ne sera pas visible à l'œil nu.

Petites Nouvelles

L'ouverture officielle de l'Exposition de Liège est définitivement fixée au mardi 25 avril.

— La voie ferrée qui traversera le grand pont, le plus haut du monde, jeté sur le fleuve Zambeze à Victoria-Falls, sera ouverte à la circulation dans la première semaine de juillet.

— On annonce la mort de M. Favier, évêque de Pékin.

— M. de Brazza, chargé par le gouvernement d'une mission dans le Congo, s'embarquera très prochainement sur le « Thibet ».

— Une formidable explosion de grisou s'est produite à Carbonade (Etat de l'Illinois) ; 50 ouvriers sont bloqués. On croit que la plupart ont été tués.

— On annonce que l'escadre anglaise de l'Atlantique forte de 8 cuirassés et de 2 croiseurs viendra en France ; l'escadre française de la Méditerranée se rendra à Brest pour assister à la réception de l'escadre anglaise.

— M. Clémentel ne partirait de France pour se rendre en Indo-Chine que dans les premiers jours d'août ; il serait accompagné par le général Voiron et l'amiral Fournier.

— On annonce d'Espagne que les étudiants se sont mis en grève à Barcelonne et à Saragosse.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Viviani, dans l'Humanité :

Quelle confiance peut donner au pays une opposition conduite par ce bel orateur ? M. Ribot eût fait merveille, en dépit de la haute courtoisie de sa parole, dans une opposition irrécusable, parce que là, il n'était tenu que de critiquer et non de conclure. Il aurait été l'orateur nécessaire d'une de ces fractions tellement éloignées du pouvoir que l'idée ne vient pas de leur demander un plan immédiat qui puisse guider les hommes. Mais le voilà qui parle au nom de grands intérêts, au nom de grandes idées. Ces idées sont de son temps, cependant, et surtout de ses intérêts. Qu'est-ce qu'il leur offre ? Quelle confiance pour diriger, conclure, gouverner ? Où les mène-t-il ? On ne sait : nous ne disons pas qu'il ne le sait pas lui-même, parce que ce serait une impertinence. Mais quand il dit qu'il est dédaigneux du pouvoir, nous le croyons deux fois, car vraiment, s'il sait où il va, il sait surtout où il ne va pas.

CHRONIQUE LOCALE

Leur pétitionnement, leurs fiches

Les cléricaux s'occupent depuis quelques jours à confectionner des dossiers sur les sentiments politiques et religieux de tous les citoyens.

Dans son dernier numéro, la Revue Religieuse, sur les indications de MM. E. Christophe, évêque de Cahors et E. Blanc, secrétaire général de l'évêché, recommandant aux curés du diocèse de faire circuler parmi la population des feuilles de pétition contre la séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette recommandation n'est pas tombée dans l'oreille de sourds ; au lendemain même de la lecture de la pastorale acrimonieuse de M. Enard, les cléricaux se sont assemblés et

après une courte délibération ont désigné parmi eux les délégués qui seraient chargés de faire circuler les feuilles de pétition.

Depuis lundi, en effet, on voit pénétrer dans les maisons de Cahors et surtout chez les commerçants, des groupes d'hommes pieux qui, ainsi que des gendarmes, vont deux par deux, s'enquérir auprès des locataires de ces maisons des sentiments religieux et politiques de chacun : ces messieurs présentent à tous, femmes et hommes, une feuille sur laquelle on lit un factum protestant contre la séparation des Eglises et de l'Etat.

Au bas du factum, une place est réservée pour la signature.

Le rôle de ces messieurs est dès lors tout tracé : ils expliquent le but de leurs visites, tendent la feuille et... attendent.

Si l'on signe, ils remercient : si l'on ne signe pas, ils en prennent note et ils se retirent.

Le truc imaginé par les cléricaux n'est pas banal : c'est au moins pour beaucoup de citoyens, de commerçants surtout, l'obligation de signer cette feuille sous peine de... boycottage.

Le truc n'est pas propre.

D'ordinaire, en effet, les pétitionnements ne sont pas faits de cette façon : on a, en général, la pudeur de déposer la feuille dans un endroit déterminé, où chacun qui veut manifester son opinion, se présente et signe.

De cette façon, le pétitionnement est libre : il est fait consciencieusement ; il a de la valeur.

Mais les cléricaux savaient que ce système honnête n'aurait donné qu'un résultat douteux, piteux même ; ils ne pouvaient l'employer. Ils veulent des signatures, beaucoup de signatures, qui, espèrent-ils, influenceront sur la conscience des députés et des sénateurs dans le vote sur le projet de séparation.

Les cléricaux ont répudié ce système de pétitionnement et ils ont adopté l'autre, celui qui consiste à promener la pétition et à solliciter eux-mêmes les signatures.

C'est l'évêque Enard qui a donné cette bonne idée, car aujourd'hui, l'évêque Enard, prend place — après tant d'hésitations ! — dans le combat contre la République.

Il n'a plus d'espoir, en effet, de voir son chef coiffé de la mitre d'archevêque ; le gouvernement de la République, après le vote de la séparation, ne procédera plus aux nominations des curés et évêques ; les hommes politiques qui pouvaient soutenir les intérêts de l'évêque de Cahors n'auront plus aucune influence auprès du Vatican.

Eh bien, ce pétitionnement est une violation de conscience ; les cléricaux, récemment, ont fait grand tapage autour des fiches du Grand-Orient ; or, le système de pétitionnement qu'ils emploient est autrement odieux que les fiches.

La plupart de celles-ci, après tout, ne donnaient que des renseignements sur les sentiments politiques et sur le loyalisme de fonctionnaires payés par la République ; elles n'étaient que le signalement de ces sentiments et de ce loyalisme que chacun dans toute ville connaissait avant même la publication des fiches.

Le système de pétitionnement employé par les cléricaux est au contraire une obligation pour la plupart des citoyens de mentir à leur conscience de républicains.

Il y a grand nombre de commerçants qui ont signé cette feuille ; ils l'ont signée par force, parce que les délégués des cathos leur ont fait comprendre que refuser de signer, c'était perdre tout ou partie de leur clientèle. Oui, ce système de pétitionnement

a surtout un but, celui de permettre aux cléricaux de connaître et de boycotter — selon les recommandations de M. l'abbé Viguié dans la Défense — les commerçants républicains.

Ce système est, on le voit, bien cléricale. Aussi nous ne garantissons pas à ceux qui l'emploient, à ceux qui vont de porte en porte quêmander les signatures, de recevoir partout un accueil... convenable. Au cours de l'opération qu'ils commettent ils pourraient s'apercevoir que les intimidations et les menaces ne produisent aucun effet sur beaucoup de citoyens, et dans tous les cas, les journaux cléricaux devraient bien compléter l'œuvre de leurs amis en publiant la liste des pétitionnaires, à seule fin de montrer à tous quels sont ceux qui adhèrent au pétitionnement et surtout de permettre peut-être à quelques-uns de protester contre l'abus que l'on aurait pu — par hasard ou par... inadvertance — faire de leur signature....

Il y a des communes du département où cette garantie ne serait certainement pas inutile.

LOUIS-BONNET

Justice de paix

Nous apprenons avec plaisir, que M. Sautet, avoué à Cahors, est nommé suppléant du juge de paix du canton nord de Cahors.

Ponts et Chaussées

M. Cayrac, conducteur des ponts et chaussées à Cahors, attaché au service ordinaire du département du Lot.

M. Cayrac, admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} avril.

Au moment où M. Cayrac se retire de l'administration, nous tenons à lui adresser, avec tous les regrets de ses collègues, l'assurance de nos plus vives sympathies.

Assistance médicale gratuite

Liste supplémentaire des médecins et des pharmaciens ayant adhéré au service de l'assistance médicale gratuite.

M. le docteur Edouard Constant, médecin-pharmacien à Payrac.

Patronage de jeunes filles

Dimanche prochain 9 avril, à 4 h. 1/2 précises du soir, M. Gazel, Proviseur du Lycée Gambetta, fera, au patronage de jeunes filles ouvert à l'Ecole normale d'institutrices, une conférence sur « Mireille » le poème de Mistral.

Examens de bourse

Aujourd'hui ont eu lieu dans une des salles du lycée Gambetta, l'examen pour les bourses des lycées et collèges.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire

Le Conseil départemental de l'Enseignement primaire s'est réuni, mercredi 5 avril, à 10 h. du matin, à la préfecture du Lot, sous la présidence de M. Roques, inspecteur d'Académie.

Etaient présents : MM. Roques, inspecteur d'Académie ; Capdeville et Villadiou, inspecteurs primaires, MM. Talou, Peyrichou et Larnaudie, conseillers généraux ; Mmes Escande et M. Merquier, directeurs d'Ecoles normales ; Mmes Segala, Bonnet et MM. Bouyé et Vidal, délégués des instituteurs et institutrices.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la distribution des récompenses honorifiques aux instituteurs et aux institutrices. 3 médailles d'argent, 7 médailles de bronze et 11 mentions honorables ont été attribuées.

Labastide-Murat. — Pensionnat privé de filles. — Adopté.

Saint-Sulpice. — Secrétariat de Mairie. — Autorisé.

Martel. — Suppression de l'Ecole maternelle et création d'une classe enfantine. — Adopté.

Avant de se séparer, le Conseil, sur la proposition des délégués des instituteurs, nomme une commission chargée d'étudier la revision de divers articles du Règlement scolaire départemental.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Raid des « Lectures pour Tous »

Samedi dernier, 1^{er} avril, le peuple de Paris faisait fête à notre compatriote M. Albert SOULACROIX qui, sur une magnifique Richard Brasier, partait pour visiter les 85 départements de France.

Les notabilités les plus marquantes du monde des lettres et du monde des sports assistaient au départ du hardi sportif qui allait accomplir le raid des Lectures pour Tous, cette si intéressante revue qui compte un million de lecteurs. De nombreux concours sont ouverts par la Revue et chacun peut y prendre part.

C'est vendredi 7 avril, vers midi que M. Albert Soulacroix fera son entrée dans Cahors par la route de Mercuès. Nous sommes assurés que les cadurciens feront le plus cordial accueil à leur aimable compatriote. M. Albert Soulacroix n'est pas seulement un homme rompu à la pratique de tous les sports ; il est encore un fin lettré et un de nos conteurs les plus humoristiques.

Il est l'auteur du Rabelais en français moderne, qui est en cours de publication, ouvrage dont le rare mérite a été loué par une magistrale préface de M. Faguet de l'Académie française.

Nous avons toutes raisons de penser que notre compatriote fixera dans des pages alertes et vivantes les impressions fugitives de son curieux voyage.

Un noyé

Samedi dernier, il a été retiré de la rivière du Lot, à Pradines, le cadavre d'un individu, qui paraît y avoir séjourné vingt-cinq jours environ.

Voici le signalement de cet inconnu et quelques renseignements qui sont de nature à aider à établir son identité.

Taille 1 m 65 environ, de 20 à 25 ans, figure ronde et assez grosse, front découvert, petite moustache blonde peu garnie, cheveux bruns.

Vêtu d'un gilet et d'un pantalon drap noir à petites côtes diagonales, veston drap noir un peu grossier, blousé coton noir, chemise flanelle coton en couleur, col droit en caoutchouc, caleçon coton blanc comme ceux de l'armée, portant à la ceinture le numéro 482 en gros chiffres, bottines ressemelées bien ferrées. Le tout en bon état.

Il a été trouvé sur le cadavre une montre en nickel avec chaîne de même métal, ainsi qu'un porte-monnaie contenant 29 fr. 90 et un billet portant l'inscription suivante : « Je vous recommande le jeune homme que je vous envoie de la part du cocher ; il connaît son affaire. — Le palefrenier, ROSAS ».

L'HOMME-CANON

De l'avis général, Barletti, le célèbre homme-canon, qui, dimanche 9 avril, nous donnera une représentation aux allées Fénélon, est un athlète absolument extraordinaire.

Les tours de force exécutés par cet homme-phénomène, laissent bien loin en arrière tout ce que nos plus célèbres athlètes ont exécuté jusqu'à ce jour.

Sa dernière création : l'exercice de l'écartèlement humain, tient, en effet,

du prodige. Les deux chevaux qui doivent servir à cet étonnant exercice appartiennent à un vouturier très connu à Cahors et sont réputés comme étant très vigoureux.

Ensemble du 3^{me} de ligne

PROGRAMME DES 6 ET 9 AVRIL 1905

En Avant, Menzel.
Poète et Paysan (ouverture), Suppé.
Les Amourettes (valse), Gungl.
L'Ombre (fantaisie), Flotow.
Coquelicot (quadrille), Métra.

Allées Fénélon, de 3 h. à 4 h.

Arrondissement de Cahors

Frayssinet-le-Gélat

Dernièrement, les journaux annonçaient qu'un de nos compatriotes, le nommé Joseph Pons, de Frayssinet-le-Gélat, avait assassiné à Toulon, sa maîtresse, Jeanne Marzin.

Son crime accompli, Pons se jeta par une fenêtre du 4^e étage et s'abattit sur le pavé ; transporté à l'hôpital maritime, Pons est mort mardi.

St-Caprais

La battue aux sangliers. — Dimanche a eu lieu dans toute les communes du canton de Cazals la battue aux sangliers que nous avons annoncée dans le Journal du Lot.

Nous nous permettons de dire que cette partie n'a pas mieux réussi que la première. Il y a eu cette fois manque de précision dans les mouvements qui se sont opérés par la jonction de tous les tireurs et de tous les rabatteurs qui devaient avoir lieu sur le territoire de la commune de St-Caprais.

Ajoutons que cette partie de grande chasse, où plus de 1000 personnes ont pris part, favorisée par un temps superbe a amené dans nos parages de nombreux étrangers. Nous avons remarqué particulièrement beaucoup de chasseurs de cantons de Salvias, Catus, Luzech, Puy-l'Evêque et Ville franche-du-Périgord (Dordogne). En outre plusieurs automobiles venues d'Agen et de Villeneuve, nous ont amené d'intrépides disciples de St-Hubert, qui avaient, pour la circonstance, tenu eux aussi, à prendre part à cette battue qui promettait d'être des plus intéressantes.

Il n'y a pas eu de sanglier abattu, mais il en a été vu par des chasseurs de Luzech, de Montcléra, de Frayssinet et de St-Caprais.

La chienne de M. Anés, instituteur à Frayssinet, en a arrêté un dans sa bauge qui n'a pu être tiré au départ. Mais comme nous n'avons cessé de le dire, c'est toujours dans la commune de St-Caprais qu'on les rencontre. C'est là qu'ils ont établi leur cantonnement.

Nous ne cessons donc pas d'encourager tous ces gens intrépides, les uns venus de si loin, à revenir dimanche prochain à 11 heures précises devant la mairie de St-Caprais où doit s'effectuer le départ ; nous les assurons cette fois, que ce jour-là, leurs efforts seront couronnés de succès car plus d'un sanglier tombera certainement sous les balles du fusil des tireurs bien armés.

AVIS. — Nous tenons à informer les chasseurs qui sont sur la ligne de Cahors à Libos qu'ils peuvent prendre le train jusqu'à Castelfranck ou Puy-l'Evêque qui sont à égale distance de St-Caprais soit 12 kil. 500

En outre la battue sera renvoyée au dimanche 16 si le temps est mauvais le 9.

Yville (Seine-Inf.), 27 mai 1904. Ma femme emploie depuis longtemps les Pileules Suisses contre la constipation. Elle ne se porte bien que lorsqu'elle emploie ces bonnes Pileules. Pierre Legeras, (Sig. lég.) Ste Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Naturellement, il expliqua tout cela par paraboles accompagnées de réticences, mais Saint-Albin comprit parfaitement.

Et il se dit : — Voilà ce que je cherchais.

Le commandant apprit avec satisfaction que son vieux camarade logeait aussi au Loustic et ne repartait pour l'Angleterre que le surlendemain au matin.

— Nous mettons à la voile à six heures précises, avait dit le marin.

— C'est excellent à savoir, se dit Saint-Albin.

Et il prit congé des deux amis sous prétexte de les laisser causer librement, et il alla s'attabler dans le fond au tapis vert, où des parties étaient déjà commencées.

A la vue des cartes et de l'or sur les tables, ses yeux brillèrent ; le joueur était dans son élément.

Il chercha parmi les hommes présents une bonne tête qui pût réunir la confiance et une bourse garnie, et l'ayant trouvée, il prit place.

Revenons au commandant.

Aussitôt qu'il fut seul avec le capitaine du cabotage, son ancien sergent, il lui dit :

— Camarade, je viens ici pour une affaire d'honneur, et je suis heureux de vous rencontrer.

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

TOISIÈME EPISODE

LA DAME AU MASQUE DE VELOURS

IV

Zéphirine cherche de l'ouvrage

Il s'approcha donc du commandant, qui l'observait de son côté du coin de l'œil, tout en admirant le beau spectacle qu'il avait devant lui.

— Monsieur ne connaît pas le Havre ?

— C'est-à-dire, monsieur, que je ne le reconnais plus ; c'est tellement changé depuis ma jeunesse.

— Ah ! vous êtes déjà venu ici ?

— C'est ma première garnison... mais, pardon, à qui ai-je l'honneur de parler ?

— Stanislas de Saint-Albin, ancien prévôt d'armes au 10^e léger.

Le commandant s'inclina et répondit :

— Joseph Peters, commandant en retraite.

Saint-Albin s'inclina gracieusement.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

— Me ferez-vous l'honneur, commandant, de me choisir comme cicérone dans le pays ?

— L'honneur sera pour moi, cher monsieur...

— Et, pour faire connaissance, voulez-vous que nous entrions là, en face ?

— C'est le théâtre.

— Oui, mais cette boutique à gauche, c'est le café Charles, tenu par un de mes amis ; nous y boirons un absinthe de premier ordre.

— Allons, dit le commandant.

Saint-Albin demanda deux absinthes.

— Pardon, dit le commandant, je ne bois que du bitter, et je suis ici dans le pays.

— A votre aise, commandant ; comment donc, commandez...

Tout en buvant, l'on causa.

— Où descendez-vous ? demanda le commandant.

— Oh ! je connais un petit hôtel sur le port où l'on est très bien, surtout pour deux ou trois nuits. Il y a des officiers de marine et des capitaines marchands, on y joue un peu.

— Je n'ai pas de préférence, vous m'y conduirez.

— C'est bien mon intention.

— Vous nommez cet hôtel ?

— Au Loustic.

— C'est un nom engageant, et pour peu que le bitter y soit bon...

— Il est excellent.

— Alors, va pour le Loustic. Mais vous disiez tout à l'heure que cet hôtel était bon pour deux ou trois nuits, avez-vous donc peu de temps à rester ici ?

— Quelques jours à peine, je passe en Angleterre pour affaire de famille, et au premier paquebot, je m'embarque.

— Ah ! je regretterais, si moi-même je ne devais pas retourner à Paris le plus tôt possible.

— Y a-t-il insécurité à connaître le but de votre voyage au Havre ?

— Oh ! mon Dieu, non.

— Alors...

— C'est que, fit le commandant avec hésitation.

— Eh ! bien, reprit Saint-Albin.

— Vous allez vous moquer de moi.

— Pouvez-vous croire cela, commandant ?

— Ecoutez donc. Je suis un buveur de bitter incorrigible, et à Paris on n'en trouve pas de bon. Je viens donc au Havre traiter avec une maison qui m'en expédiera un fût tous les mois.

— Un fût tous les mois !

— Oui, j'en bois deux litres par jour.

Saint-Albin ne put s'empêcher de sourire avec incrédulité, mais en dedans il se disait qu'il tenait là un véritable pigeon.

Le plan était simple. Jouer aux cartes, tricher le commandant, lui soulever sa monnaie et filer pour Albion.

Et le commandant se disait :

— Quelle querelle d'allemand puis-je chercher à cet escroc pour lui fourrer Zéphirine dans le ventre ?

Touchante entente.

Les deux amis se rendirent tout en causant à l'Hôtel du Loustic, où ils retinrent deux chambres.

Le dîner fut expansif.

On mangea copieusement, on but de même et l'on passa au café.

Saint-Albin et le commandant étaient inséparables.

Comme ils dégustaient le moka plus ou moins authentique de l'Hôtel du Loustic, un homme ayant une vareuse de laine bleue, une casquette de loutre, un pantalon de velours à côtes, le tout réuni et tenu par une large ceinture rouge, s'approcha de la table de nos personnages.

Et s'adressant au commandant :

— Pardon, excuse, mon capitaine, mais je veux bien que tous les vents du tonnerre de Dieu m'emportent si je me trompe...

Le commandant regarda l'interlocuteur dont le langage peu fleuri venait de se produire.

— Le diable m'emporte à mon tour, dit-il, mais c'est Rapinard.

— Rapinard en personne, capitaine Peters.

— Commandant, mon brave.

— Ah ! tant mieux ; et comment va ?

— Mais assez bien comme vous voyez...

— Qu'est-ce que l'on peut vous offrir ?

— Pardieu, votre liqueur favorite... est-ce que vous n'en buvez plus ?

— Moi... oh ! que si ! garçon, un bitter.

Et les deux vieux camarades trinquèrent avec Saint-Albin.

Après la première effusion, le commandant expliqua à Saint-Albin que Rapinard était sergent en même temps que lui, mais que, ne pouvant mordre à l'écriture, il avait dû, malgré un réengagement, renoncer à l'espérance de l'épaulette.

Natif du Havre, il y était revenu après deux congés de huit ans, c'est-à-dire à trente-sept ans.

Rapinard continua l'exposé du surplus de son existence.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Justice de paix. — M. Bex, juge de paix de Bretenoux, est nommé sur sa demande, juge de paix de Bretenoux, en remplacement de M. Grimal.

Cajarc

Bureau de bienfaisance. — Dimanche 2 avril, à neuf heures du matin, s'est réunie à la mairie la commission administrative du Bureau de bienfaisance, sous la présidence de M. Bor, maire.

Il s'agissait de procéder à l'installation de M. Louis Bruel, ancien conseiller d'arrondissement et ancien maire, nommé de nouveau délégué administratif.

Cette commission a statué sur de nombreuses demandes de secours dont certaines n'ont été rejetées que faute de fonds.

Conseil de révision. — Mardi 4 avril, à trois heures du soir, ont eu lieu les opérations du conseil de révision.

Les jeunes gens des différentes communes ont fait leur entrée en ville aux sons entraînants de joyeux pas redoublés, et notre ville a été égayée toute la journée par les nombreuses aubades que leurs musiques ont données.

Figeac

Remonte. — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé lundi matin devant la gare à des achats de chevaux de selle de trois à quatre ans, pour le service de l'armée. Un grand nombre de bêtes avaient été présentées. Le comité en a acheté six dans les prix de 900 à 1,150 francs.

Une mission. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 22 mars et sur la proposition du conseil de l'Université, notre distingué compatriote M. le docteur Cavalié, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux est chargé d'une mission en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en Angleterre, à l'effet de poursuivre dans les Universités de ces pays des recherches relatives à l'organisation de l'enseignement dentaire. Toutes nos félicitations.

Bagnac

Foire du 3 avril. — Favorisée par un temps superbe, la foire du 3 avril a été assez importante. Cours fermes sur les bœufs d'attelage et d'élevage. Les veaux et moutons se vendaient de 80 à 90 c. le kilo; porcelets, de 15 à 25 fr. pièce.

Livernon

Justice de paix. — M. Grimal, juge de paix de Bretenoux, est nommé sur sa demande, juge de paix de Livernon, en remplacement de M. Bex.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Levée de Gouppilons. — Vraiment nous n'aurions pas cru, à voir avec quelle insistance les curés demandaient la séparation il y a à peine un an, que tout à coup, au moment où cette mesure devenait autre chose qu'une utopie, ces mêmes partisans de la séparation deviendraient furieux et iraient de maison en maison, une liste à la main, pour inviter à protester les habitants de notre tranquille localité contre cette mesure.

Usent-ils de ce moyen pour savoir à qui s'adresser lorsqu'il faudra trouver des sous pour payer les curés, ou croient-ils effrayer les députés par des listes de protestations où quelques signatures données de bonne foi couleraient d'autres signatures données par peur du boycottage et des signatures fantaisistes.

Nous voudrions bien voir la publication de ces listes : qui sait si on ne pour-

rait y relever des erreurs plus ou moins volontaires et voir combien d'électeurs se sont mêlés aux protestations des cathos.

D'ores et déjà nous sommes convaincus que les quêteurs seront rabroués sérieusement par nos populations catholiques, quoiqu'elles, ne sont pas soumises à tous ces curés commerçants et politiciens.

Un Séparatiste.

Souillac

Etat civil du mois de mars. — Naisances : Jean-Etienne Lacroix, Louis Roche, Aimée Vergne, Raymond Chaudel, Marie-Jeanne Gleize, Emile-Charles-Fabre, Riencoux, Maurice-Francois Chabrier, Marguerite Estieu.

Mariage : Marc Allard, meunier à Souillac et Marie Serre, sans profession, à Souillac.

Décès : Jeanne Delbary, veuve François Crémon, 66 ans, rue de l'Hôpital; Marguerite Laval, épouse Firmin Laval, 33 ans, rue de Laborie; Pétronille Antignac, célibataire, 87 ans, place de la Halle; Emile Fabre, ouvrier ouvrier, 35 ans, rue du Puits; Jean-Baptiste Bonnet, limonadier, 59 ans, route Nationale; Marguerite Tillol, épouse Léonard Valat, 71 ans, à Souillac; François Tournon, chaisier, 72 ans, rue Gambetta; Marie Fonillade, épouse Jean Manet, 68 ans, à Lescoux; Maurice-Francois Chabrier, 10 jours, avenue de Blazy; Pierre Seignard, toucheur de bestiaux, 25 ans, place de l'Eglise.

Mort subite. — Mme Michaudel, propriétaire à Saint-Bonnet, âgée de cinquante-deux ans, était allée à la foire de Nadaillac, lorsque vers cinq heures du soir, sa trouvant sur le foirail des bœufs, elle s'affaissa subitement.

Transportée dans une maison voisine, elle reprit connaissance, mais malgré les soins qui lui furent prodigués, elle expira dans la nuit.

La foire. — Voici les cours pratiqués à la foire de Mardi :

Bœufs gras, 34 à 36 fr. les 50 kilos; attelage, 450 à 800 francs la paire; porcs gras, 40 à 44 fr. les 50 kilos; moutons gras, 37 à 42 fr. les 50 kilos. Blé froment, 18 fr.; maïs, 16 fr. à 16 fr. 50; avoine, 10 fr. à 10 fr. 50; noix, 10 fr. à 10 fr. 50, le tout l'hectolitre.

Volailles grasses, de 0 fr. 75 à 0 fr. 85; dindes, 0 fr. 65 à 0 fr. 70, le tout le demi-kilo.

Vayrac

Cavalcade. — Dimanche 22 mars, la jeunesse de Vayrac, secondée par le bienveillant concours de la municipalité a organisé une brillante cavalcade, pour la Mi-Carême. Favorisée par un temps superbe, la cavalcade, qui avait attiré des communes voisines une foule nombreuse, a très bien réussi.

Nos félicitations aux organisateurs et à la municipalité pour le zèle qu'ils ont déployé. Nous avons remarqué plusieurs chars décorés avec beaucoup de goût : le char de la Musique, celui des Bébés, le char du Charlatan, le Cabaret roulant, enfin le char du Labourer.

Un bon point au charlatan et aux pitres qui ont bien amusé le public.

En somme, agréable journée pour la population et bonne journée pour les pauvres, puisque tous frais payés, il reste 75 fr. qui leur seront distribués en pain et en vin le matin de Pâques.

Chronique agricole

CONTRE LES TAUPES

Il ne suffit pas de connaître les mœurs des taupes, il faut connaître aussi les moyens de les détruire. Il y en a trois : les pièges, la bêche et le poison.

Comment doit-on recourir à ces

moyens ? C'est ce que va nous dire un taupier émérite, M. E. Ouvray qui a donné sur ce sujet de fort curieux renseignements.

Tout le monde connaît les pièges à taupes ; on les a beaucoup perfectionnés et ce sont des moyens de destruction très efficaces, mais encore faut-il savoir les poser, c'est pour la réussite un point capital.

Quelquefois, les galeries souterraines vont de bas en haut (ce ne sont pas celles-là qu'il faut choisir), ou en zigzags (encore moins), ou à une certaine profondeur (non plus).

Les bonnes galeries, pour la position des pièges, sont celles qui ne sont ni superficielles ni profondes ; mais par dessus tout, ce sont celles qui sont droites, c'est là la condition essentielle. Toute taupinière trahit la présence d'une taupie. On la défait et on examine la galerie de chaque côté, car il faut deux pièges ; elle peut être, en effet, d'un côté ou d'un autre. Il faut qu'à l'aller comme au retour, elle trouve un piège.

Sur les pièges eux-mêmes, vous placez une touffe d'herbe, une feuille de chou, toute matière feuillue qui couvre bien et ferme la galerie ; vous rabattez la terre, vous marquez l'endroit avec une baguette, et vous attendez un jour, deux au plus, pour relever vos pièges.

Il est bon de passer souvent les pièges sur le feu pour leur enlever toute odeur humaine, car les taupes ont l'odorat très fin et très développé ; c'est pour cela que des gants ne sont pas inutiles. Les taupes parcourent leur garde-manger trois fois par jour, dès le matin, de dix à onze heures, le soir de cinq à six, plus tôt ou plus tard, selon les saisons.

La bêche à la main, on attend ; cela vaut mieux que de s'approcher, même très doucement, quand la terre remue, car la taupie a l'ouïe encore plus fine que l'odorat ; au moindre bruit, elle rentre dans sa galerie.

On est donc sur le qui-vive, la terre remue, quand on comprend, par le mouvement de la terre, que la taupie couche de bêche viv et prompt, non pas en avant, mais par derrière, pour lui couper la retraite, car son premier mouvement c'est un mouvement de recul.

Quelquefois on ne réussit pas à la soulever, mais pourvu qu'on la touche cela suffit, car il est démontré en effet que la perte d'une seule goutte de sang amène la mort.

Nous avons dit que la taupie était d'une voracité extraordinaire, et qu'elle était surtout friande de vers de terre. Ce sont eux qu'il faut lui servir empoisonnés, de préférence ; on les fait tremper quelques heures dans la noix vomique. On ouvre les galeries et on y dépose ces vers, évitant toutefois de les salir.

C'est un moyen de destruction infaillible.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1663, du 8 avril 1905.

Le réseau de chemins de fer à voie étroite du Vivarais, par Gaston Fontanille. — Progrès de la sériciculture en Indo-Chine, par Ernest Dadre. — A qui servent les explorations antarctiques, par E.-A. Martel. — Stérilisation des eaux d'alimentation par l'ozone, par Edmond Bonjean. — Les Charbonnages des Balkans, par L. De Launay. — Le ravitaillement des armées russes et la Transsibérienne. — Chauffage et

régulation électriques des appareils à température constante, par le Dr Cl. Regaud. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 3 avril 1905, par Ch. de Villedeuil. — Le Santos-Dumont n° XIII, par le Lt-colonel G. Espitalier.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 6 avril 1905.

Yves Nacla : Chronique. — Willy : La Gibecière. — A. de Gériolles : Fier amour (suite). — Paul et Victor Marguerite. — L'œuf souterrain (suite). — Capitaine Darnit : La guerre fatale (suite). — Paul Bonhomme : Mademoiselle Panache (suite). — François Deschamps : Au plat d'étain (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1688^e livraison (8 avril 1905).

Les quatre fils Hémon, par Albert Cim. — Les traverses du photographe, par Frédéric Dillaye. — L'astronomie à la portée de tout le monde, par Daniel Bellet. — La sténographie française, par Eugène Guénin. — Le serviteur du lion de la mer, par Louis Rousselet. — Musée de poupées, par Marie Kœnig.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 11 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois, 12 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Librairie HACHETTE, et C^o 79, boulevard Saint-Germain Paris

ERNEST LAVISSE

HISTOIRE DE FRANCE

Depuis les origines jusqu'à la Révolution

Publiée avec la collaboration de MM.

BAYET, BLOCH, CARRE, COVILLE, KLEIN-CLAUSZ, LANGLOIS, LEMONIER, LUCHAIRE, MARIEU, PETIT-DUTAILLIS, FEFSTER, REBELLIAT, SAGNAC, VIDAL DE LA BLACHE

L'Histoire de France, publiée sous la direction de M. ERNEST LAVISSE à la Librairie Hachette et Cie, continue à paraître par fascicules.

Quarante fascicules sont en vente formant actuellement douze volumes. Le dernier qui vient d'être publié est intitulé Henri IV et Louis XIII (1598-1643), par M. MARIEU, professeur à l'Université de Lyon.

Nous avons donc dès à présent en fascicules ou en volumes les deux tiers de cette importante publication jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Dans le prochain fascicule (1^{er} du tome VII), M. Lavisser abordera l'étude du règne de Louis XIV, qui remplira trois volumes. On y lira avec intérêt les chapitres sur : La Fronde. — L'Initiation du Roi. — L'Offre de Colbert. — Le gouvernement économique et politique. — Les affaires religieuses. — La Politique extérieure. — La Littérature, etc.

Revue Forézienne

Le numéro 88 de la Revue Forézienne, qui paraît avec sa richesse habituelle de fond et de forme, pose à ses abonnés une question intéressante pour le rôle et l'avenir des revues de provinces. Elle a été proposée par des divergences de vues entre les directeurs.

Une revue régionale doit-elle être essentiellement régionale ? Dans quelle mesure doit-elle s'intéresser aux questions générales et se rattacher avec Paris dont la centralisation excessive fait, bon gré, mal gré, la tête et le cœur de la France ?

La question est des plus délicates et des plus controversées. Le referendum proposé par la « Revue Forézienne » provoquera certainement des réponses utiles. Tous nos lecteurs peuvent adresser leur opinion au directeur de la Revue, à Saint-Etienne.

Nous lisons au sommaire du n° 88 une étude précieuse en ce temps des Partis politiques qui vont se livrer le grand combat aux élections de 1906, une fine analyse de l'œuvre de René Bazin, les pages véniennes des Débats d'un professeur de langues vivantes, une critique des Contemporains anglais, une biographie du célèbre écrivain

russe Korolenko, une savante monographie du troubadour vellave Guillaume de Saint-Didier, la Vie à Saint-Etienne, la Revue Financière et d'abondantes chroniques et critiques littéraires.

Le Foréz peut être fier de son périodique littéraire et du mouvement intense de production qu'il a provoqué. N'oublions pas que la production littéraire d'un pays est le facteur essentiel et l'indice certain de sa prospérité matérielle.

La Revue envoie des spécimens à toute demande et fait bon accueil à toutes les collaborations.

Bulletin Financier

Le marché reste hésitant ; la spéculation paraît se réserver jusqu'à ce que la question marocaine ne la préoccupe plus.

Cependant, la tenue des cours est plutôt satisfaisante.

Notre 3 0/0 clôture à 99,37.

Les actions des Etablissements de Crédit sont fermement tenues ; le Comptoir National d'Escompte à 641 ; le Crédit Foncier reprend à 748 ; le Crédit Lyonnais à 1.136 ; la Société Générale à 644.

Nos chemins n'ont pas sensiblement varié : le Lyon à 1.435 ; le Midi, 1.230 ; le Nord à 1.845 ; l'Orléans à 1.530.

Le Suez sans changement est à 4.430 ; le Rio revient à 1.629 ; la Briansk à 452 et la Sosnowice à 1.470.

L'Extérieure finit à 90,92 ex-coupon ; l'Italien à 105 ; le Portugais à 99,20.

Le Russe Consolidé clôture à 87,65 et le 3 0/0 1891 à 73,75, tous deux coupon détaché.

Le Surc cote 88,92 ; la Banque Ottomane, 604.

En Bourse. — Nombreuses demandes en Saint-Raphaël Quinquina qui s'avance à 141 francs.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt	99 30
3 Jouissance 1 ^{er} jan. 1905 tme	99 37
0/0 amor. Der. an. 1953. cpt	99 15
3 Jouiss. 16 jan. 1905. tme	..
Banque de France.....cpt	3700 ..
Action nom. jouiss. 28 déc. tme	..
Banque de Paris et Pays-B. cpt	1310 ..
500 fr. t. p. jouiss. jan...tme	1310 ..
Crédit Foncier.....cpt	..
500 fr. t. p. jouiss. jan...tme	748 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1135 ..
500 fr. t. p. jouiss. 25 mars tme	1136 ..
Société générale. jouiss. avr. cpt	636 ..
Est.....cpt	908 ..
500 fr. t. p. jouiss. nov...tme	905 ..
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	..
500 fr. t. p. jouiss. nov...ter	1435 ..
Midi.....cpt	1229 ..
500 fr. t. p. jouiss. jan...tme	1230 ..
Nord.....cpt	..
400 fr. t. p. jouiss. jan...tme	1345 ..
Orléans.....cpt	1517 ..
500 fr. t. p. jouiss. avr...tme	1530 ..
Ouest.....cpt	920 ..
500 fr. t. p. jouiss. avr...tme	..
Métropolit. 250 f. t. p. juill. tme	610 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. jan. tme	4430 ..
— 5 ^e civile.....jan. cpt	..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	829 ..
Espagne extér. 4 0/0 avr. tme	90 92
Russe 4 0/0 1901.....mars cpt	89 40
— 3 0/0 1890.....fév. cpt	73 ..
Rio-Tinto.....jouiss. nov. tme	1629 ..

MINES D'OR

Rand Mines.....	283 ..
Chartered.....	54 50
East Rand.....	222 ..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 50 à 23 75 ; mai 23 75 à 24 » ; mai-juin 24 » à 24 25 ; 4 de mai 23 75 à 24 » ; juil.-août 23 25 à 23 50 ; 4 dern. 21 50 à » » ». Cir. : 21,250 Liq. : » » ».

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 29 75 à 30 » ; mai 30 » à 30 25 ; mai-juin 30 25 à 30 50 ; 4 de mai 30 50 à 30 75 ; juil.-août 30 75 à 31 » ; 4 dern. 28 75 à 29 » ». Cir. : 6,450. Liq. : » » ».

L'ÉDUCATEUR

Revue d'éducation laïque et sociale
PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE de

La Ligue Française de l'Enseignement
Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer sa carte à l'administrateur de l'Éducateur, 1, rue des Capucins, à Cahors.

VALS
Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestion.
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte.
Dominique, Désirée, Magdeleine, Rigolotte, Immaculée. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Bébé Souffre De Ses Dents!

La première dent de Bébé, quel orgueil pour la tendre Maman ! Mais hélas ! de peines, que de inquiétudes, d'anxiété ont dû, jour et nuit, endurer la mère et l'enfant ! Pour éviter ces tourments, il suffit d'employer l'Emulsion Scott, cette forme moderne de l'huile de foie de morue qui, ainsi préparée, est absolument exempte du désagréable goût de poisson ; l'EMULSION SCOTT est, en effet, si savoureuse que les enfants l'absorbent avec le plus grand plaisir. De plus, la perfection du mélange et l'addition des bienfaits hypophosphites de chaux et de soude font que l'EMULSION SCOTT est trois fois plus efficace que l'huile à l'état naturel et, par conséquent, amène trois fois plus vite la guérison.

En voici une preuve nouvelle que vous donne Mr. Cammas, 7, rue St-Roch, à Castres :



Il serait inutile d'espérer obtenir semblables résultats de l'huile ordinaire qui, bien au contraire, fatigue l'estomac. Quant aux grossières imitations « bon marché », méfiez-vous en ! Elles sont non seulement inférieures comme prix mais, surtout, inférieures comme qualité.

L'Emulsion Scott

est, au contraire, un remède sérieux, consciencieusement préparé, qui s'absorbe et radicalement vous guérira !

Pour en essayer, adressez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste, nous vous ferons parvenir, franco, un échantillon. EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 20

LA CAPTIVE DES MOHAWKS
PAR
Camille de CENDREY

XI

Toujours en chasse

— Haldidge, dit Haverland d'un ton animé, j'ai grande confiance dans votre habileté et dans votre jugement ; mais, en ce moment, je suis étonné que vous agissiez d'une façon si capricieuse et si contraire à la raison.

— Il ne me reste plus qu'un moyen pour trancher la difficulté ; voulez-vous l'employer ? demanda le chasseur en souriant.

— Comme les deux autres y consentirent, il prit son couteau de chasse. Après s'être reculé d'un pas ou deux, le chasseur le saisit entre le pouce et l'index et le lança par-dessus sa tête.

Lorsque l'arme retomba à terre, la pointe était tournée vers la piste de la

plus petite bande.
« C'est juste ce que je pensais ! » s'écria le chasseur en souriant de nouveau.

La question en litige étant réglée à la satisfaction de tous, nos trois amis se dirigèrent sans hésitation du côté de l'ouest, où se trouvait la piste de la plus petite bande, avec laquelle Ina Haverland était partie.

XII

Correspondance de Seth

Le chasseur avait raison. Le hasard qui avait dirigé la pointe du couteau de chasse, non seulement sauva la vie aux blancs, mais les conduisit encore dans la bonne voie.

Il faut avouer qu'Haverland lui-même avait quelque crainte sur l'expédition qu'ils allaient entreprendre. Il ne pouvait croire que les sauvages fussent bornés au point de confier à deux ou trois des leurs une captive qui était en stireté entre leurs mains, lorsqu'ils savaient qu'ils étaient poursuivis. Mais il ne pouvait en appeler de l'arrêt prononcé par le couteau de chasse, et il suivit, triste et silencieux, les pas du vieux chasseur.

L'après-midi touchait à sa fin, et les sauvages qu'ils poursuivaient ne pouvaient être éloignés. Leur piste était parfaitement visible, comme s'ils n'avaient pris aucune précaution pour la

cache, mais, quoique Haldidge fit tout son possible pour découvrir les traces du moccasin délicat de la belle Ina, il ne put y parvenir et ne vit rien du tout, et, en dépit des assurances qu'il avait manifestées au départ, il dut bientôt éprouver quelques craintes lui-même.

Le chasseur, malgré la ruse consommée et l'adresse incroyable qu'il avait déployées jusqu'ici en suivant les sauvages, avait cependant fait une triste erreur. Il s'était trompé sur le nombre de la petite bande ; au lieu de trois ou quatre Indiens, il y en avait six ; et, comme leurs pas étaient visibles par moment, il commença à croire qu'il avait entrepris une affaire plus hasardeuse qu'il ne l'avait pensé. Cependant, ce n'était pas le moment de s'arrêter ou de reculer ; il marcha résolument en avant.

« Ah ! encore des indices ! s'écria-t-il en s'arrêtant subitement.

— Où sont-ils ? demandèrent vivement ses compagnons.

— Examinez seulement ce buisson, s'il vous plaît, et dites-moi ce que vous y voyez ! »

Les deux amis regardèrent aussitôt ; ils virent qu'une des branches des rejets qui croissaient sur le tronc d'un châtaignier, avait été cassée et placée avec intention sur la piste.

« Je vois là quelque chose de favorable ; c'est Ina qui aura fait cela pour nous guider, dit Haverland.

— C'est exactement mon opinion, ajouta Graham.

— Vous êtes dans l'erreur sur un point ; ce n'est pas Ina qui l'a fait.

— Ce n'est pas Ina ? s'écrièrent les deux autres ; et qui donc ?

— Ah ! voilà la question ! Je suis d'avis que c'est ce blanc dont vous m'avez parlé.

— Mais il est impossible qu'il soit aussi avec eux.

— Assurément, c'est impossible que les Indiens aient laissé les deux prisonniers sous la garde de deux ou trois des leurs seulement !

— Deux ou trois ! il y a bien six Mohawks de ce côté. Je n'ai pas encore découvert la piste de la jeune fille, mais j'ai eu plusieurs fois des preuves irréfutables qu'il y avait un blanc parmi eux. Si vous voulez bien encore regarder cette branche, vous verrez qu'il n'est pas probable que ce soit votre fille qui l'ait cassée ! En premier lieu, je ne pense pas qu'elle aurait pu le faire ; car, remarquez, cette branche est grosse, et lors même qu'elle l'aurait pu, cela lui eût pris trop de temps et on l'en aurait empêchée !

— Il est très probable que Seth est avec eux, quoique cela soit très singulier, pour ne pas dire autre chose. Quel est donc cet étrange caprice qui s'est emparé des Indiens ?

— Et vous dites que vous ne voyez

aucune trace d'Ina ? demanda Graham.

— C'est vrai !
— Croyez-vous qu'elle soit avec eux ?
— Je le crois !
— Où est sa piste, alors ?

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Suivant jugement en date du 31 mars 1905, le tribunal a fixé au quinze septembre 1904 la date à laquelle le sieur Louis DELBOS, négociant, demeurant à Cahors, rue Fénelon, a cessé ses paiements.
Pour extrait :

Le Greffier,
A. POULVEREL.

ÉTUDE
de M^e René BILLIÈRES

LIÉNCIÉ EN DROIT
AVUÉ A CAHORS
Boulevard Gambetta, N° 63

EXTRAIT
d'un jugement de divorce

D'un jugement rendu par défaut aux torts et griefs du mari défaillant, par le Tribunal civil de Cahors, le premier mars 1905, enregistré, il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux Camille MOULHIEYRAT, tourneur, autrefois domicilié à Saint-Cirq-Lapopie, aujourd'hui sans domicile ni résidence connus en France et dame Marie LOULMET, sans profession, veuve en premières noces ARMAND, domiciliée au dit lieu de Saint-Cirq-Lapopie, demanderesse.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 (Loi du dix-huit avril 1886), troisième alinéa du Code civil et de l'ordonnance de Monsieur le Président du dit Tribunal en date du trois avril courant enregistrée, indicative des journaux où cette publication doit être faite.

Pour extrait certifié sincère :
Cahors, le quatre avril mil neuf cent cinq.

L'avoué de la demanderesse,
R. BILLIÈRES.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de
l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

HERNIEUX

HOMMES, FEMMES et ENFANTS

Voulez-vous guérir, voulez-vous vous débarrasser pour toujours de la Hernie sans Opération sans suspendre vos travaux et exercices habituels ?

Ne portez et n'achetez plus de bandages sans avoir consulté M. Félix D^r, gendre du docteur Gontard, fondateur de l'Institut Herniaire de Paris, rue de Valenciennes 173. Breveté, Médaille d'Or à l'Exposition Internationale 1900, qui recevra lui-même à Souillac, mardi 18 avril, hôtel des Ambassadeurs ; Gourdon, mercredi 19, hôtel de la Providence ; Cahors, jeudi 20, hôtel de l'Europe ; Aubin, vendredi 21, hôtel Bane ; Rodez, samedi 22, dimanche 23, hôtel Binez.

L'Institut Herniaire ne livre pas à la publicité ses milliers de guérisons.

Le BANDAGE - OBTURATEUR électrique seul guérit. Les brillants résultats que nous obtenons chaque jour nous permettent de répondre de la guérison radicale des hernies et descentes. Nous recommandons particulièrement nos ceintures électriques pour femmes suite de grossesse, maladies nerveuses, ainsi que pour hommes contre les rhumatismes, affections des reins, du foie, de l'estomac.

Nouveau bandage sans ressorts, bandages pour enfants ne blessant pas, guérison assurée en quelques mois.

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

PHARMACIE

de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

Directeur : P. GARNAL

Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance publique de Paris

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Medicaments de premier choix

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Huile de Foie de Morue blonde ambrée

de JOHN STEVENS, de Bergen (Norvège)

Vendue pure ou émulsionnée aux hypophosphites de chaux et de soude

Dépôt : à la CROIX-ROUGE

Pour les personnes qui ne peuvent pas tolérer l'Huile de Foie de Morue demander

LA PHOSPHIODE

remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue et constitue le reconstituant et le dépuratif le plus efficace et le plus agréable à prendre.

Prix : Demi-litre 2 fr. — Litre 3 fr. 50

Prix les plus réduits

MAISON DE CONFIANCE

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT



Jeune homme ayant souffert de l'estomac pendant onze ans sans qu'aucun remède ait pu le soulager, ne mangeait plus, ne digérait plus rien ; était devenu triste, mélancolique, réveur. Était atteint de gastrite et de dyspepsie compliquées d'ancien catarrhe bronchique et de palpitations de cœur, expectorait parfois du sang et souvent des crachats épais blancs jaunâtres, toussait beaucoup, se plaignait de points de côtés, de transpiration nocturne et de faiblesse générale. A pris 3 boîtes de Poudres de Cock et est complètement rétabli, mange bien, digère bien, ne toussé plus et a repris ses forces. C'est le plus puissant tonique pour l'estomac, les bronches, le cœur et les poumons. Les poudres de Cock se vendent 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies, ou 2 fr. 60 en mandat-poste adressé à MM. De Cock et Cie, pharmaciens à Jeumont (Nord).

NEURALGIES MIGRAINES. — Guérison certaine par les Pâtes Anesthésiques du D^r BRONIER. — ASTHME CATARRHE. — Traitement immédiat par les Pâtes Anesthésiques du D^r BRONIER. — 23, rue de la Monnaie, Paris. Boîte 3 fr. 50.

DOUCÈDE

Marchand-Tailleur

Boulevard Gambetta, N° 59, CAHORS

CAHORS

Équivalents des Deux-Îles

PARIS

HAUTE NOUVEAUTÉ

ELBEUF

HAUTE NOUVEAUTÉ

ANGLAIS

ET DE L'INDUSTRIE 1881

1904

J'ai l'honneur de vous informer que je possède en magasin un grand assortiment de draps pour la Saison.

Si vous voulez bien m'honorer de votre confiance, je me mets à votre disposition pour vous soumettre chez vous les Échantillons.

Votre dévoué,
DOUCÈDE.

HABILLEMENTS DE TOUS GENRES

A des prix très modérés

RÈGLES Méthode infailible pour tous retards. 10 fr. pots de la Loire, Chantenay (Loire-Inf.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques

ET PRINTEMPS 1905

VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

En vue de faciliter les voyages que de nombreux touristes font chaque année en Espagne, à l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, du 26 au 28 Avril, la Compagnie d'Or-

léans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les compagnies espagnoles intéressées, fera délivrer des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets seront délivrés du 10 avril au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, même si le voyageur a commencé son voyage après le 15 mai.

Les prix seront les suivants :

1^o POUR MADRID, prix 150 fr. en première classe, 105 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

Les porteurs de ces billets trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Salamague, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2^o POUR SÉVILLE, prix, 190 fr. en 1^{re} classe, 135 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Saint-Sébastien, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo Baéza et Cordoue.

Les porteurs de ces billets trouveront à Séville des billets d'excursions valables 30 jours, pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, seront émis du 1^{er} avril au 10 mai, aux prix très réduits de 63 pesetas en 1^{re} classe et 47 pesetas en 2^e classe (la peseta vaut environ 0 fr. 74 c.)

Les voyageurs munis de billets de 1^{re} classe pour Madrid ou Séville au-

ront la faculté de prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectif dans ce train.

FÊTES DE PAQUES 1905

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 15 Avril au Mercredi 3 Mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Jeudi 4 Mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 4 Mai.

Excursions aux stations thermales et hivernales

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

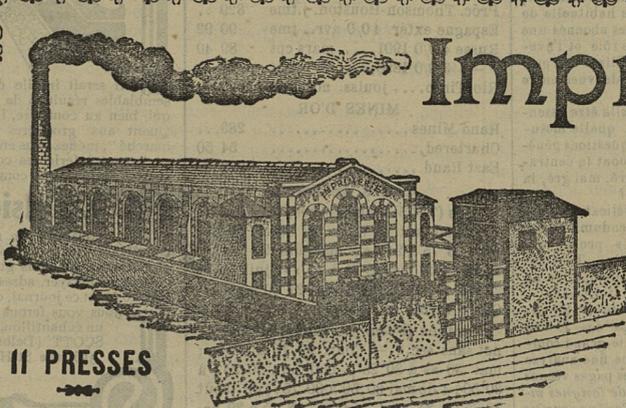
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noëntais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'Ecole Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS